

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 18 (1938)
Heft: 1

Rubrik: Petites annonces classées

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DATE	NATURE DES DÉCLARATIONS OU FORMALITÉS	SERVICE COMPÉTENT
Du 18 au 28.. . .	Déclaration des revenus soumis à l'impôt cédulaire sur les bénéfices des professions non commerciales (professions libérales, charges et offices dont les titulaires n'ont pas la qualité de commerçants, occupations et exploitations lucratives dont les revenus ne sont pas soumis à un autre impôt cédulaire).	Bureau du Contrôleur des Contributions directes.
Du 1er au 28. . .	Pour les entreprises exerçant une profession industrielle ou commerciale dont le bilan est clos avant le 1 ^{er} décembre. Déclarations pour impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, taxe spéciale sur le chiffre d'affaires, taxe d'apprentissage et taxe sur les bénéfices non distribués.	Bureau du Contrôleur des Contributions directes.
Du 1er au 28.. . .	Pour les assujettis autres que les commerçants pouvant souscrire leurs déclarations de bénéfices en mars : déclaration relative à l'impôt général sur le revenu et signes extérieurs; déclaration des biens à l'étranger; déclaration des charges de famille.	Bureau du Contrôleur des Contributions directes.
Du 1er au 28.. . .	Impôt sur les bénéfices agricoles (dénonciation du forfait).	Bureau du Contrôleur des Contributions directes.
Du 1er au 28.. . .	Contributions directes établies au titre d'années antérieures par voie de rôles mis en recouvrement en janvier 1938. Paiement de la totalité.	Recette Perception.
Du 10 au 15.. . .	Impôt sur les opérations de bourses (concerne les banquiers, receveurs de rentes, escompteurs, agents de change, etc.).	Recette de l'Enregistrement.
Du 25 au 30.. . .	Impôt sur les opérations de bourse (concerne les banquiers, receveurs de rentes, escompteurs, agents de change, etc.).	Recette de l'Enregistrement.

Communiqué par la Société Fiduciaire de Contrôle et de Révision, 51, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

Petites Annonces Classées

N. B. — Sauf indications contraires, les réponses aux petites annonces doivent être adressées, sous enveloppes affranchies à 0 fr. 65 pour la France et à 1 fr. 75 pour la Suisse, à la Chambre de Commerce suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, Paris, qui les fera parvenir aux intéressés. Ne pas oublier de rappeler les numéros qui suivent chaque annonce.

Demandes de représentation de produits suisses :

Bijouterie-Horlogerie :

Bijouterie, horlogerie, orfèvrerie (96).
Horlogerie, joaillerie (97).

Machines-Métallurgie :

Toutes industries se rattachant à la métallurgie (98).

T. S. F. :

T. S. F., appareils de précision (99).

Produits chimiques :

Produits d'entretien, couleurs, vernis, parfumerie (100).

Textiles :

Organdi confectionné pour enfants (101).
Nouveautés, fantaisie, lingerie de corps et d'ameublement (102).

Demande de représentation de produits français :

Commerçant-voyageur possédant maison et auto sur place de Bâle, cherche, pour la Suisse, représentation d'une importante entreprise française. Eventuellement accepterait dépôt de marchandises (103).

Membre allant se fixer en Suisse demande représentation commerce, industrie, avec ou sans clientèle, rayon d'action suisse romande et départements limitrophes. Partant avril se tient à disposition pour mise au courant (105).

Divers :

Importantes maisons coloniales disposant de contingents pour tissus suisses, shirtings légers, white drill, toile nationale, imprimés bon marché imitation wax ou fancy, demandent offres et échantillons (94).

Architecte diplômé demande direction ou contrôle d'une succursale de maison suisse quel que soit le genre de commerce ou d'industrie; représenterait éventuellement une entreprise suisse auprès des Administrations publiques ou de la clientèle privée. Si nécessaire, voyagerait entre la Suisse et la France (104).

Demandes d'emploi :

Jeune dame parlant et écrivant allemand, français et anglais, très au courant travail de bureau, cherche place après-midi seulement (95).